

Avant la troisième vague, un budget racoleur qui masque sa réelle austérité **La totale démission climatique prépare le coup de Jarnac anti-syndical**

Maintenant qu'elle est une vérité de La Palice depuis qu'elle a commencé à se propager en Ontario et est devenue un fléau en France pendant qu'est repartie à la hausse la pandémie mondiale, particulièrement dans les pays dépendants privés de vaccins par l'âpreté du gain des grandes pharmaceutiques et par l'égoïsme national des pays impérialistes, le Premier ministre du Québec « constate "le début d'une troisième vague" au Québec ». Celle-ci est précipitée par la prédominance des variants significativement plus contagieux et mortels... et qui le deviendront de plus en plus — le deviennent déjà — par d'autres mutations en se propageant dans les pays pauvres sans vaccins avant de revenir comme un boomerang dans les pays impérialistes déjà vaccinés. Mais malgré les avertissements on ne peut plus clairs tant des branches scientifiques de Santé-Canada que de Santé-Québec à cet effet et en conséquence « pour "des mesures plus strictes" », comme bien d'autres gouvernements provinciaux le gouvernement du Québec prend la direction contraire. Il est aiguillonné en ce sens par des PME aux abois qu'il ne soutient pas suffisamment et par une base électorale libertaire voulant imposer la libre concurrence économique au domaine politique sans soucis de solidarité. Y contribue l'exaspération d'une population tannée par la politique du yo-yo afin de soi-disant sauver l'économie... au bénéfice des transnationales hyper rentables GAFAM, Tesla et Walmart par ailleurs tout à fait non québécoises.

Cachée par la mascarade REM, une suite de rien du tout au Plan vert de rien du tout vers la terre-étuve

Afin d'enrober cette pilule douce-amère d'une couche de sucre, la CAQ vient de pondre un budget à apparence expansive se foutant éperdument de cette autre crise existentielle, celle climatique qui se conjugue à celle tout aussi dramatique de la biodiversité. Cette dernière, moins visible pour la majorité urbaine bétonnée que nous sommes, dévisage les Attikamek et les Anishinabe témoins directs des ravages de la chasse dite sportive, de la déforestation et des mines à ciel ouvert. Le presque rien budgétaire de minuscules aides qui « se perdent dans le volet économique du budget » tout dédié à la numérisation se superpose à cet autre presque rien appelé Plan économique vert dont les mesures ne réduiront en 2030 les GES que de la moitié d'une cible officielle laquelle n'est elle-même que la moitié de ce que le GIEC-ONU et Greta Thunberg à sa suite jugent nécessaire pour ne pas dépasser une hausse des températures enclenchant la dynamique irréversible vers la terre-étuve. Pour s'assurer que ne luise pas au bout du tunnel la lumière d'une société alternative éco-féministe de prendre soin (care), ce budget choisit plutôt de faire « des patrons heureux, des syndicats insatisfaits ». Une fois escompté la continuation des dépenses pandémiques et la consolidation des ajouts aux dépenses des résidences pour personnes âgées, lesquelles dépenses ne laissaient aucun choix au gouvernement, « la FSSS-CSN... estime que le budget en est un d'austérité » car pour les coûts de système « [il] y a un manque à gagner ». Finalement, « [il]a transition est plus grise que verte. »

Pourtant le budget des immobilisations rencontre l'objectif trop modéré de la coalition Transit promouvant le transport public et réclamant une répartition 50-50 entre transport public et réseau routier. « "En considérant la réalisation de tous les projets mis à l'étude et ceux réalisés par CDPQ Infra, il est prévu que les investissements en transport collectif atteignent environ 49 milliards de dollars" [en dix ans], peut-on lire [dans les documents budgétaires]. En regroupant différemment les sommes attribuées au réseau routier, on établit par ailleurs les investissements dans ce domaine à 48,9 millions, un total légèrement inférieur à la somme attribuée aux transports collectifs. » La seule critique de Transit est que les sommes attribuées au réseau routier auraient dues l'être à 100% pour l'entretien et non à 83%. Il est vrai que le 17% d'allongement et d'élargissement d'autoroutes et routes dont celui dans le secteur L'Assomption au détriment de la forêt urbaine pour laquelle s'est organisé un comité citoyen dans Hochelaga-Maisonnette comptent pour 51 des 180 projets prioritaires mis sur une voie rapide par la loi 66 en décembre dernier.

Le mystère de la réussite apparente des projets de transport collectif de la CAQ sur fond d'un bilan écologique catastrophique s'éclaircit quand on réalise que le REM est un projet à réduction marginale de GES imposé par la Caisse pour faire de l'argent sur le dos des personnes usagères et des contribuables qui le subventionneront à fond de train. Le REM en construction remplace le train de banlieue Deux-Montagnes, il cannibalise les trains de banlieue de Rigaud et de l'Est tout comme les autobus express de la Rive-sud. Quant au REM de l'Est, il cannibaliserait la ligne verte, le SRB Pie-IX et le train de l'Est tout en remplaçant le projet de tramway sur Notre-Dame et pouvant être remplacé à moins cher et plus rapidement par un service d'autobus en voie réservée sur Sherbrooke entre la station Honoré-Beaugrand et Pointe-aux-Trembles. Mais pour cela il faudrait avoir le courage politique de s'opposer à la domination des boulevards par les « chars » aujourd'hui à essence, demain

électriques grassement subventionnés par les gouvernements mais tout aussi polluants avec la multiplication des mines à ciel ouvert pour les fabriquer avec leurs batteries et surtout prolongeant la plaie énergivore et dévoreuse de terres agricoles de l'étalement urbain.

Comptabilité créative et mirage fédéral transforment trois en sept pour cacher l'austère désendettement

Ce budget électoraliste mais où « *[/]es autres programmes [que la santé et l'éducation] seront toutefois gelées* » — les décevants engagements pour le logement social et l'aide aux femmes violentées le démontrent — et qui prétend ramener le Québec à la dite normale de plein emploi... juste suivant les élections de 2022 et après avoir vaincu la pandémie en 2021, se fixe l'objectif de l'équilibre budgétaire sur sept ans et non cinq selon la loi auto-infligée à l'État par le PQ post défaite référendaire de 1995. Cette concession factice vis-à-vis l'austérité, en plus sans augmentation du fardeau fiscal, rallie l'accord du Parti libéral et du Conseil du patronat. Elle repose sur la probabilité d'un retour de la croissance prévue à peine moindre que celle anticipée par le secteur privé et sur un très improbable transfert fédéral substantiel pour la santé alors qu'on réalise que « *les dépenses en santé augmentent plus vite que l'aide du fédéral* », et suppose la maîtrise de la crise pandémique dès cette année.

En fait le retour à l'équilibre budgétaire réellement existant est prévu non pas dans sept ans car « *contrairement aux autres provinces, le Québec vise à équilibrer le budget après avoir cotisé au Fonds des générations, qui finance le remboursement de la dette. Avec une définition comptable normale, l'objectif serait atteint d'ici trois ans.* » Sans compter que « *le gouvernement a décidé d'imputer à l'année qui se termine dans une semaine des dépenses qu'il vient d'annoncer, et qui sont habituellement inscrites pour l'année à venir [et] une provision pour risques économiques de 1,3 milliard pour l'année en cours .* » Faut-il se surprendre que la dette nette du Québec, relative au PIB, après avoir grimpé de cinq points de pourcentage cette année, devrait redescendre de quatre points à 41% pendant que « *celle du fédéral passera de 35 % à 55 %!* ». Avec la gestion super austère des Libéraux provinciaux puis celle plus tordue de la CAQ, le Québec après avoir été le champion provincial de l'endettement étatique par rapport au PIB depuis presque la nuit des temps baisse à la troisième position derrière Terre-Neuve-Labrador et l'Ontario. Faut-il s'en réjouir ?

Régler illico la priorité du mandat contre un syndicalisme désemparé sans gauche prête au combat

N'en reste pas moins que la crue réalité budgétaire est masquée par le bagout convainquant vis-à-vis l'opinion publique par la grâce des éditoriaux et commentaires médiatiques qui ne font qu'égratigner le baratin gouvernemental. Fort de ce sycophante budget et de sa gestion pandémique qui pour l'instant dame le pion à celle ontarienne, revêtue de sondages des plus favorables tout imprégnés de nationalisme identitaire, la CAQ a décidé de passer en vitesse supérieure pour régler le grand défi de son mandat nonobstant la pandémie qui en a retardé l'échéance, soit la convention collective du demi-million de travailleuses et travailleurs du secteur public. Déjà la rencontre au sommet de mardi prochain, entre la ministre responsable et les chefs syndicaux, sent la volonté de concession de la partie syndicale. Le président de la CSN « *a dit espérer que ce sera mieux que la dernière offre* » ce qu'évidemment se produira, autrement il n'y aurait pas eu convocation. Celui-ci semble vouloir se satisfaire d'avance de « *marges de manœuvre que le gouvernement est en train de se donner à la suite du dépôt du budget* ». Or elles sont fort minces au point que « *l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) est déçue du budget qui ne prévoit aucune mesure pour régler la négociation des conventions collectives dans le réseau de la santé et des services sociaux.* »

On sent un rapport de forces détérioré du côté syndical par la division sans Front commun pour la première fois en plus d'un demi-siècle, par l'éclatement en multiples centrales sans qu'une d'entre elles puisse donner le ton comme la CSN le faisait avant la saignée post défaite 2015-2016, par les tergiversations de plus d'un an de pseudo négociations et, *last but not least*, par l'épuisement, dû à la pandémie, sciemment voulu par la CAQ. Mais il faudra compter avec la colère latente de la base syndicale qui a commencé à se faire voir par des annonces de grève dans le secteur de l'enseignement et par des manifestations sporadiques de la militance dans celui de la santé. Avouons, cependant, l'échec patent de la gauche syndicale à organiser à temps cette colère pour faire face à la batterie patronale des lois spéciales qui posent la question de la désobéissance civile que ce soit par des grèves illégales avec ou sans occupation ou des actions de rue genre blocages de boulevards, ponts ou de lieux de travail. Mais aussi et surtout pour contrer l'habituel sabotage anti-démocratique des hautes directions syndicales bureaucratiques ce qui exige une forte démocratie à la base de fréquentes assemblées intersyndicales sur les lieux de travail.

Cette assemblée du 5 avril est certes la bienvenue mais elle paraît bien, pour ne pas dire trop, tardive. Idem en ce qui concerne la revendication Solidaire de créer 90 000 postes dans les services publics et le communautaire après un vague appel en faveur du rattrapage salarial en novembre 2020. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. À suivre.

Marc Bonhomme, 28 mars 2021

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

Sources des citations : Articles sur le budget et la pandémie de La Presse, Radio-Canada et Le Devoir et analyses du budget par l'IRIS et par Transit.